

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 27 Février 2023

Délibération n° 2023.02.03

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15

- qui ont pris part à la délibération : 10

DATE DE LA CONVOCATION : 21 Février 2023

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 24 Février 2023

L’an deux mil vingt-trois, le vingt-sept Février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Guillaume COMBIER, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

M. Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Acquisition d’une licence IV

La SARL Le Bacchus a adressé un courrier à Monsieur le Maire, en date du 16 Février dernier, précisant la cessation de leur activité au 31 Mars 2023. Leur licence IV ne sera donc plus exploitée à cette date.

Monsieur le Maire indique qu’une commune peut ainsi se porter acquéreur d’une licence, notamment lorsque cette faculté revêt un réel intérêt puisqu’il s’agit de la dernière licence présente sur la commune.

Après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide d’acquérir cette dernière licence pour un montant de 10 000 €.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

